

Genre du véhicule +) Chariot de travail (véhicule spécial)		Marque de fabrique L I E B H E R R		Type A 7 0 0 hydro-pelle		Modèle année 1964	Bordereau-type N° 4 8 3 6								
Caractéristiques "A 700" sur plaquette du constructeur, sur partie avant de la plateforme pivotante, à droite															
Carburant diesel						Nombre de cylindres 4									
Constructeur du châssis LIEBHERR-FRANCE, Colmar (F) - Importateur CRANAG AG, Rothrist (AG)															
N° du châssis frappé à droite, à l'avant en haut sur châssis + sur plaquette du constructeur															
N° du moteur frappé à gauche, à l'arrière sur le bloc, derrière filtre à huile + s. plaquette															
Type du moteur F 4 L 514 - en ligne, vertical, avec système à chambre de turbulence															
Position du mot. arrière Frein-moteur															
Cylindrée 5'322 cm³		Frein de remorque		Dimensions ext. en mm											
Temps 4		Transmission mécanique		Treuil/Cabest.		Longueur 9'480									
Refroidissement air (turbo)		Nombre vit. avant 3		Crochet rem. à broche		Largeur 2'500									
Entraînement toutes roues		Vitesse en 1 ^{re} 3,4		Voie avant 1'940		Hauteur 3'600									
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 19,8		Voie arrière 1'920		Empattement 2'350									
Nombre de pneus 8		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 13,50		Porte à faux arr. 1'850									
Frein à pied hydraulique, 1-circuit, commande par air comprimé, à expansion interne, s.ttes roues															
Frein à main mécanique, à expansion interne, à accumulation d'énergie de ressort, s. roues AR *)															
Poids		avant		arr.		total		Pneumat.		avant		arr.		Dimensions int. en mm	
A vide		5'900		7'400		13'300		Dimension		9,00-20		9,00-20		Longueur	
Charge utile						-		Charge pneu		1'835		1'835		Largeur	
Total						-				10 Ply		10 Ply		Hauteur	
Gar. de fabr.		8'000		8'000		16'000				jumelés		jumelés		Haut. ridelles	
Poids max. garanti pr. train routier								Nombre de portes 1 (cabine)		Porte à faux arr.					
Direction: position à gauche - hydraulique **)								Marque du moteur DEUTZ		C.V. frein 65 DIN					
Alésage 110								Course 140		C.V. Impôts 27,10					
Forme de la carrosserie excavatrice															
Nombre de places: total 1 (avant milieu arr.)								Places debout							

Phares: marque		Indic. de direction	6/ clignoteurs avec lampe-témoin	
Feux de croisement	2/ HELLA NL	AV = à côté des phares	(orange)	
Feux de position	2/ dans les phares	AR = combinés avec feux AR	(rouge)	
Phare brouillard		Essuie-glace	1/ électrique	
Feux arrières	4/ combinés avec feux stop et clign	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)	
Réfecteurs	2/ sur supports	Ø 70 mm	Rétroviseur	3/ à gauche et à droite et dans cab.
Feu stop	4/ combinés avec feux AR et clignot	Indicateur de vitesse	1 compte heures	
Eclairage N° de contrôle		Parties dangereuses		
Lampe de travail	1/ sur le bras oscillant	(lampe-témoin indispensable)		
Equipement électr.	12 Volts	resp.	24 V	
Mesure du bruit	85	bB à 1'800 t/min - Echappement à droite, sortie vers le haut		

Observations et exceptions

- *) Frein à main : A accumulation d'énergie de ressort avec réservoir d'air comprimé séparé et isolé.
- **) Direction hydrostatique : Entraînement par double courroie trapézoïdale.- Il est renoncé à un dispositif de sécurité supplémentaire pour le cas d'une perte de courroie.
- Sur demande : Direction normale. (Indiquer ce qui convient sur le rapport d'expertise !)

- +) Distance entre volant et point le plus avancé du véhicule = 6'350 mm.
- Mesures de sécurité = (A inscrire dans le permis de circulation, page 4)
- Blocage de la plateforme pivotante par cheville.
 - Assurer le bras-porteur
 - Véhicule convoyeur exigé.
 - Le bras-porteur doit être signalé à l'avant par un feu de gabarit Ø 50 mm.
 - Marquage jaune-noir à l'arrière de la plateforme.

Pare-boue : Ne peuvent être montés pour raisons techniques.

Lieu et date de l'expertise-type

Rothrist, 17.11.64

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule +) Chariot de travail (véhicule spécial)		Marque de fabrication L I E B H E R R		Type A 7 0 0 hydro-pelle		Modèle année 1964	Bordereau-type N° 4 8 3 6
Caractéristiques "A 700" sur plaquette du constructeur, sur partie avant de la plateforme pivotante, à droite							
Carburant diesel						Nombre de cylindres 4	
Constructeur du châssis		LIEBHERR-FRANCE, Colmar (F)		- Importateur CRANAG AG, Rothrist (AG)			
N° du châssis frappé		à droite, à l'avant en haut sur châssis + sur plaquette du constructeur					
N° du moteur frappé		à gauche, à l'arrière sur le bloc, derrière filtre à huile + s. plaquette					
Type du moteur		F 4 L 514 - en ligne, vertical, avec système à chambre de turbulence					
Position du mot.		arrière Frein-moteur					
Cylindrée		5'322 cm ³		Frein de remorque		Dimensions ext. en mm	
Temps		4		Transmission mécanique		Longueur 9'480	
Refroidissement air (turbo)		Nombre vit. avant 3		Crochet rem. à broche		Largeur 2'500	
Entrainement toutes roues		Vitesse en 1 ^{re} 3,4		Voie avant 1'940		Hauteur 3'600	
Nombre d'axes		2		Vitesse en prise dir. 19,8		Empattement 2'350	
Nombre de pneus		8		Bloquage différentiel		Porte à faux arr. 1'850	
Frein à pied hydraulique, 1-circuit, commande par air comprimé, à expansion interne, s.ttes roues							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à accumulation d'énergie de ressort, s. roues AR *)							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	5'900	7'400	13'300	Dimension	9,00-20	9,00-20	Longueur
Charge utile			-	Charge pneu	1'835	1'835	Largeur
Total			-		10 Ply	10 Ply	Hauteur
Gar. de fabr.	8'000	8'000	16'000		jumelés	jumelés	Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes		1 (cabine)	
Direction: position		à gauche - hydraulique **)		Marque du moteur		DEUTZ C.V. frein 65 DIN	
Alésage		110		Course		140 C.V. Impôts 27,10	
Forme de la carrosserie		excavatrice					
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr.)		Places debout	

Phares: marque	Indic. de direction 6/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ HELLA NL	AV = à côté des phares (orange)
Feux de position 2/ dans les phares	AR = combinés avec feux AR (rouge)
Phare brouillard	Essuie-glace 1/ électrique
Feux arrières 4/ combinés avec feux stop et clign.	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Rélecteurs 2/ sur supports ϕ 70 mm	Rétroviseur 3/ à gauche et à droite et dans cab.
Feu stop 4/ combinés avec feux AR et clignot.	Indicateur de vitesse 1 compte heures
Eclairage N° de contrôle	Parties dangereuses
Lampe de travail 1/ sur le bras oscillant	(lampe-témoin indispensable)
Équipement électr. 12 Volts resp. 24 V	
Mesure du bruit 85 dB à 1'800 t/min - Echappement à droite, sortie vers le haut	

Observations et exceptions

- *) Frein à main : A accumulation d'énergie de ressort avec réservoir d'air comprimé séparé et isolé.
 - **) Direction hydrostatique : Entraînement par double courroie trapézoïdale.- Il est renoncé à un dispositif de sécurité supplémentaire pour le cas d'une perte de courroie.
- Sur demande : Direction normale. (Indiquer ce qui convient sur le rapport d'expertise !)

- +) Distance entre volant et point le plus avancé du véhicule = 6'350 mm.
- Mesures de sécurité = (A inscrire dans le permis de circulation, page 4)
- Blocage de la plateforme pivotante par cheville.
 - Assurer le bras-porteur
 - Véhicule convoyeur exigé.
 - Le bras-porteur doit être signalé à l'avant par un feu de gabarit ϕ 50 mm.
 - Marquage jaune-noir à l'arrière de la plateforme.

Pare-boue : Ne peuvent être montés pour raisons techniques.

Lieu et date de l'expertise-type

Rothrist, 17.11.64

La Commission d'expertise-type